
Programme de Formation

RGE - FEEBât module RENOVE V1- Devenez responsable technique en rénovation énergétique des logements

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Chef d'entreprise, artisan, chargé d'affaires, conducteur de travaux, maître d'œuvre, technicien... qui sera responsable technique en rénovation énergétique de l'entreprise

Tous Corps d'Etat du Bâtiment dans le domaine de la rénovation



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Décrire les avantages du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et la mention RGE (Reconnu Garanti de l'Environnement)
- Énumérer les principales technologies clés et les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment
- Dans le cadre d'une approche énergétique globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant le contenu de l'évaluation énergétique
- Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage



Description

1ère Journée

Enjeux et contexte du nouveau module RENOVE dans le cadre du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et de la mention RGE.

- Le contexte du PREH et les enjeux énergétiques et climatiques,
- Le contexte réglementaire,
- Le fonctionnement thermique et énergétique d'un bâtiment,
- Les effets négatifs pouvant survenir à la suite d'une rénovation énergétique : une non-atteinte du gain énergétique escompté et des désordres sur la structure, la qualité de l'air et le confort.

2ème Journée

Les principales technologies clés

- Points clés de la mise en œuvre des solutions au regard de la performance énergétique et l'importance de l'autocontrôle,



- Désordres d'interfaces entre technologies : listing non exhaustif de 16 problématiques au total sur l'ensemble des technologies selon la méthodologie :

- Exposé du cas,
- Explication de la ou les causes éventuelles,
- Traitement curatif pour y remédier,
- Traitement préventif pour ne pas reproduire le(s) désordre(s) d'interface(s).

3ème Journée

Le projet de rénovation énergétique dans le cadre d'une approche globale :

- Les intérêts d'une évaluation thermique,
- L'interprétation d'une évaluation énergétique et connaissances des éléments sensibles,
- Présentation et interprétation d'une évaluation énergétique d'une maison individuelle réalisée à l'aide de logiciels dont OREBAT V3
- Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement,
- L'explication du bouquet de travaux retenu et l'accompagnement pour pérenniser la performance et en assurer le bon usage



Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier
Savoir lire et comprendre le français



Modalités pédagogiques

En présentiel uniquement



Moyens et supports pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges.

Diaporama

Études de cas.

Exercices

Quizz.

Les supports pédagogiques seront remis aux participants via un lien de téléchargement ou sur clé USB



Modalités d'évaluation et de suivi

Un contrôle individuel de connaissances théoriques en fin de journée sous forme d'un questionnaire

Attestation de formation

Attestation de réussite QCM

Feuille émargement collective

Information importante : la formation ne sera validée que si le participant obtient 80% de bonnes réponses au questionnaire. QCM de 30 questions - 24 bonnes réponses requises pour l'obtention de l'attestation de réussite. Étape obligatoire mais non suffisante (un dossier est à déposer auprès d'un organisme de qualification qui couvre la ou les catégories RGE demandée.s) pour l'obtention de la mention RGE.

L'attestation de réussite au questionnaire vous sera remise avec la facture acquittée.

(Le contrôle individuel de connaissances théoriques de chaque responsable technique proposé en fin de 3ème journée est obligatoire depuis le 1er janvier 2015 selon l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable paru au J.O du 26 décembre 2014).

En cas d'échec au QCM, le stagiaire bénéficie d'un rattrapage, à titre gracieux dont les modalités pratiques sont à convenir avec l'IFRB PDL et sans nécessité de suivre à nouveau la formation. Au delà, chaque QCM sera facturé 65,00€HT

Pour en savoir plus pour obtenir la mention RGE suivez le lien : <https://ifrbpaysdelaloire.fr/foire-aux-questions/>